TOUR CYCLISTE des DEUX-SEVRES

Epreuve contre la montre de paracyclisme

Présentation

Cette année, nous vous accueillons dans le département des Deux-Sèvres à Saint-Varent.

Pour vous faire partager notre joie, du développement du Paracyclisme sous une autre forme !!!!
Une manche de coupe de France Paracyclisme sur Tour des Deux-sèvres

Sous l'impulsion de la section paracyclisme de Bressuire A.C. et du comité d'organisation du Tour cycliste des Deux-Sèvres comme cheville ouvrière, nous sommes heureux de vous accueillir. Une seule épreuve, un contre-la-montre de 13,500 km comptant pour la coupe de France Cofidis Nat 1 ayant comme support le Tour des DEUX-SEVRES magasin U épreuves « ELITE NATIONALE».

Saint-Varent

Présentation de la commune

Le territoire de St-Varent se présente à notre regard sous le double aspect d'une partie bocagère et pittoresque, et d'une partie plane assez unie et déboisée. La commune d'une superficie supérieure à 3000 hectares est un des territoires les plus étendus au sein du Pays thouarsais.

La commune est au centre de deux grands axes structurant à l'échelle du département : la 938ter reliant Thouars et Bressuire, ainsi que la sévrienne, route qui traverse l'ensemble des Deux-Sèvres pour desservir les départements limitrophes. Le sol y est formé en grande partie de granit, roche plutonique primitive qui se retrouve à la base de la plupart des coteaux bordant le Thouaret.

Historique

La commune de Saint-Varent, chef-lieu de canton, autrefois nommé Novihéria il y a treize siècles, ne cessera de progresser par différentes phases pour atteindre le chiffre de 2516 habitants au dernier recensement.

Le développement moderne de la commune doit beaucoup à l'agriculture, mais également aux activités industrielles agroalimentaires et aux carrières (laiterie de Riblaire et carrière de la Noubleau) ainsi qu'à ses petites et moyennes entreprises.

Curiosité

A la carrière, un belvédère est à la disposition du public (route de Pierrefitte) afin de surplomber le site d'extraction. Une ancienne butte d'exploitation est également réouverte à la promenade et permet de découvrir une magnifique vue du centre-bourg de Saint-Varent.

Environnement et nature

En étant précurseur, il y a 25 ans en installant une piscine solaire ou par l'utilisation de chaufferie bois pour ses équipements publics, Saint-Varent est parmi les communes de France qui utilise le moins d'énergie fossile proportionnellement aux équipements publics.

Saint-Varent révèle de merveilleux sites. Le thouaret, rivière qui sillonne au milieu du centre bourg, se jette quelques kilomètres en aval dans le Thouet, ce dernier rejoignant la Loire. Ce décor aquatique fascine à toutes les saisons, comme à Volbine au bord des moulins (du pont et de Conquenuche) ou bien des sites publics aménagés pour la détente : Donneil, jardins du vieux pont.

L'hébergement

www.tourisme-pays-thouarsais.fr

Les camping-cars

Parking handisport devant le complexe sportif Alain BOSSAY

Programme de l'épreuve

Accueil : samedi 16 juillet de 8h30 à 10h30 (Plant joint)

- **Complexe sportif Alain BOSSAY. Route de la BUTTE (suivre le fléchage)**
- Le parking goudronné devant ce complexe sportif est réservé aux handisport
- Retrait des dossards, badge véhicule et cadeaux de bienvenue aux athlètes.
- Le laisser passer véhicule, chaque Paracycliste peut avoir un véhicule léger suiveur de son choix. Tous les véhicules suiveurs qui accèderont au circuit du chrono seront identifiés sur le pare-brise.

Règlement « Véhicule suiveur » :

- Avoir les feux de croisement allumés.
- Rester à 50m derrière le coureur.

- Rouler sur le côté droit de la route.
- Laisser libre passage au coureur ou véhicule venant de l'arrière.

Réglementation de l'épreuve :

- La réglementation appliquée de réfère au règlement général des compétitions de la Coupe de France Cofidis de paracyclisme. L'épreuve est inscrite au calendrier national FFH ; Un contrôle antidopage peut être diligenté par le ministère.
- **Zone de déchets parking paracyclistes**, des sacs poubelles sont à votre disposition.
- **Zone déchets sur le circuit**, aucuns déchets ne doivent être jetés sous peine de sanctions arbitrales de l'épreuve.

Organisation de Départ :

- 10h45, appel des premiers coureurs et véhicules suiveurs
- 11h00, départ du premier coureur
- Départs, de minute en minute
- Ordre de départ : Tricycle, Handibike, Tandem et solo

Organisation de L'arrivée :

- L'arrivée (Plan joint).
- L'accès au parking pour les véhicules suiveurs paracyclisme ; Suivre le fléchage et déviation des directeurs sportifs ensuite retour directement au parc « coureurs handisports ».

Protocole, récompenses, j'attire votre attention :

- **Horaires à respecter pour le podium : De 13H à 13H30, le circuit doit être libre à 14H00 car les élites entrent sur ce même circuit …**
- Il aura lieu devant le podium officiel des deux épreuves sur la ligne d'arrivée.
- Toutes personnes en retard pour le protocole auront leur récompense au stand d'accueil du matin.
- Toutes les catégories seront récompensées en même temps pour minimiser le temps du protocole.

Engagement

Les compétiteurs doivent être engagés par leur club, officiellement affilié à la Fédération Française Handisport.

La copie de licence FFH devra être envoyée avec le bulletin d'inscription et ne sera pas demandée à l'accueil, cause protocole sanitaire.

La clôture officielle des engagements est fixée au 10 JUILLET2022.

Nous nous limitons à 60 coureurs, donc ne tarder pas ….

Le montant d'inscription est fixé à **12 euros, chèque à l'ordre de C.O.T.C.D.S.**.

N'hésitez pas à me contacter, avant 21h00 :

Pascal DEBIEN

8 Rue de Prepson 86110 AMBERRE

Port : 06 81 98 59 57

Mail : pascal.debien@orange.fr

****

L'équipe organisatrice vous souhaite la bienvenue, dans un esprit de convivialité, de partage d'émotions et reste à votre disposition pour plus d'informations.